

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 03 FEVRIER 2022**

**Délibération**  
**n°2022.02.013.B**

**Forum Sport Santé  
Environnement - édition  
2022 : demande de  
subventions auprès des  
partenaires publics et  
sollicitation de  
sponsoring auprès des  
partenaires privés**

**LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 janvier 2022

**Secrétaire de Séance** : Marie-Henriette BEAUGENDRE

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER,

**Excusé(s)** : Michel GERMANEAU, Michaël LAVILLE, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 FÉVRIER 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.02.013.B**

SPORT - POLITIQUE SPORTIVE	Rapporteur : Monsieur DEZIER
<b>FORUM SPORT SANTE ENVIRONNEMENT - EDITION 2022 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DES PARTENAIRES PUBLICS ET SOLLICITATION DE SPONSORING AUPRES DES PARTENAIRES PRIVÉS</b>	

GrandAngoulême organise la 13<sup>ème</sup> édition du Forum Sport Santé Environnement qui se déroulera les 3 et 4 septembre 2022.

En 2021, dans des conditions particulières en raison de la pandémie de covid19, la 12<sup>ème</sup> édition de cet évènement a réuni 143 exposants et environ 10 000 visiteurs.

Le Forum vise à promouvoir l'activité sportive, à donner de la visibilité aux associations du territoire et rencontre chaque année un succès auprès de la population.

Les engagements en matière de santé seront renouvelés, notamment grâce à la mise en place d'animations spécifiques comme l'apprentissage des gestes qui sauvent, les tests « Forme Plus Sport » pour un bilan de la condition physique rapide et accessible à tous. Un travail dans la continuité de l'édition 2021 sera mené auprès des clubs et des visiteurs en ce qui concerne le dispositif « sport sur prescription médicale », ainsi qu'une sensibilisation au plus grand nombre à retourner pratiquer une activité physique et sportive encadrée en sortie de pandémie.

Lors de l'organisation du Forum 2022, une attention particulière sera également portée sur la nécessité d'adopter un comportement responsable envers l'environnement, ainsi qu'au respect des bonnes pratiques de développement durable, notamment par la mise en place de support de tri et des recours à des critères environnementaux lors des demandes de prestations.

Le challenge sportif, qui a dû être annulé lors de l'édition 2021, et permettant de faire courir en binôme des personnes en situation de handicap et des personnes ingambes, sera reconduit. En 2019, 33 équipes et 232 personnes ont concouru.

Lors de la 12<sup>ème</sup> édition le budget réalisé a été le suivant :

Typologie des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montant HT	%
Prestations de services	8 373,76	9 643,24	Location d'espaces	898,00	0,9%
Fournitures	16 363,70	19 158,65	Département	3 000,00	3,1%
Animations	9 599,63	10 118,02	Région	0,00	0,0%
Communication	17 156,07	20 101,29	Partenaires privés / reste à percevoir	6 950,00	7,1%
Ressources humaines internes	40 000,00	40 000,00	GrandAngoulême	86 911,91	88,9%
Divers (frais de bouches, ...)	6 266,75	6 744,37			
<b>TOTAL</b>	<b>97 759,91</b>	<b>105 765,57</b>	<b>TOTAL</b>	<b>97 759,91</b>	

En raison de l'annulation du challenge sportif courir ensemble, et de certaines animations non compatibles avec les contraintes sanitaires, les dépenses pour l'édition 2021 ont été moins importantes que le budget de 114 000 € initialement prévu.

Pour cette édition, le plan de financement prévisionnel de l'évènement est le suivant :

Typologie des dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Prestations de services	8 750,00	Location d'espaces	898,00	0,9%
Fournitures	16 500,00	Département	3 000,00	2,9%
Animations	16 000,00	Région	4 000,00	3,8%
Communication	17 200,00	Partenaires privés	10 000,00	9,6%
Ressources humaines internes	40 000,00	GrandAngoulême	86 752,00	82,9%
Divers (frais de bouches, ...)	6 200,00			
<b>TOTAL</b>	<b>104 650,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>104 650,00</b>	

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès du conseil départemental, du conseil régional et de l'Etat, ainsi qu'auprès des partenaires privés (sponsors).

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre de l'opération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>08 février 2022</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>08 février 2022</b>